

La fiscalité des produits de retraite



Contenu de la formation

Présentation générale

La formation abordera le fonctionnement des différents produits de retraite individuelle et collective, tant au travers des anciennes gammes que des nouvelles gammes (avant et après PACTE) usuellement présents au sein des portefeuilles des assureurs.

Puis elle décrira les différentes règles sociales et fiscales applicables à ces produits, tout en détaillant l'application de ces règles sur les versements d'une part et les prestations d'autre part.

La formation se terminera par un QCM dont les réponses seront argumentées en séance lors de la correction.

Plan des thématiques abordées

- Panorama des régimes de retraite en France
- Présentation des produits de retraite
- Description des règles sociales et fiscales par produit
- Les différents cas d'exonération
- Le régime L441
- Les résidents fiscaux hors de France

L'animateur de la formation



Julien MAHIEU

Directeur associé, il intervient en tant que chef de projets dans les domaines réglementaire et fiscal depuis de nombreuses années.

Expert de ces sujets, il assiste différentes structures dans la mise en œuvre des évolutions fiscales régulières et a notamment participé au déploiement de la fiscalité des produits PACTE.

Informations

Durée de la formation

1 jour – 7 heures

Pour quel public ?

La formation s'adresse aux équipes de la fiscalité opérationnelle, aux supports MOA Fiscalité, aux techniciens produits, aux commerciaux.

Quels sont les prérequis ?

- Connaissances de base en fiscalité

Quels sont les objectifs ?

- Identifier les principales règles fiscales
- Décrire les formules opérationnelles

Modalités pratiques

Combien ça coûte ?

1 100 € HT (TVA 0%)
par participant.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où se rendre ?

FRAERIS – 1^{er} étage
32, rue de Caumartin
75009 PARIS

Avec votre ordinateur portable